



**SCAC**

**CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION**

**FEF n° 2025-161**

**Unité opérationnelle : EETR**  
**Domaine fonctionnel : 0209-02-Coopération bilatérale**  
**Centre de Coût : AMBLHAVECU – AMB La Havane (MIN01)**  
**Activité :020901A11201- Fonds équipe France**  
**N° Crocus (Axe libre 2) : 209-DGM-E0112-01-001**  
**0209-DGM-25-0285 FEF 2025-161**  
**N° EJ :**

**Montant : 429 050 €**

**Date de signature :**

# CONVENTION DE SUBVENTION

## PREAMBULE

- Vu la loi organique n° 2001-692 du 1<sup>er</sup> août 2001 relative aux lois de finances (LOLF) et son article 1er (principe d'annualité) ;
- Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu la note d'instructions du 12 septembre 2023 relative au Fonds Equipe France (FEF) ;
- Vu la décision ministérielle d'approbation (DMA) globale signée par le Ministre le 27/06/2025 ;
- Vu la décision ministérielle d'approbation (DMA) individuelle n°6 signée le 08/07/2025

Considérant la conformité du projet Partenariat franco-cubain pour la formation et l'amélioration du réseau d'eau de la ville de Trinidad, conçu en partie par la CCMG qui met en œuvre une partie du projet FEF TriniAgua;

Considérant le relevé de décisions du Conseil présidentiel pour les partenariats internationaux du 6 avril 2025 ;

Considérant les conclusions du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) de juillet 2023 ;

Considérant que le projet ci-après présenté par la CCMG qui met en œuvre en partie le projet FEF TriniAgua participe de cette politique.

*ALC*



Entre l'**Ambassade de France à Cuba**  
sis calle 14 entre 3ra & 5ta, Playa, Cuba,  
ci-après désigné par le terme « l'**Administration** » Représenté par :

NOM : Olivier GIRON  
Qualité : Conseiller de Coopération et d'action culturelle

d'une part,

Et l'organisme dénommé : CCMG, Communauté de Communes de Marie-Galante  
ci-après désigné par le terme « le **Bénéficiaire** », Représenté par :

NOM : Maryse ETZOL  
Qualité : Présidente de la CCMG

d'autre part,

ci-après désignés conjointement par le terme « **les Parties** »,

Il est convenu de ce qui suit :

### **ARTICLE 1 - Identification du projet**

Par la présente convention, le **Bénéficiaire** s'engage à son initiative et sous sa responsabilité, à réaliser le projet défini ci-dessous et à mettre en œuvre, à cette fin, tous les moyens nécessaires à sa bonne exécution.

FEF N° 2025-161 TriniAgua - Partenariat franco-cubain pour la formation et  
l'amélioration du réseau d'eau de la ville de Trinidad

### **ARTICLE 2 - Montant de la subvention**

Au titre de l'année 2025, la contribution de l'Administration à la réalisation des actions retenues s'élève à :

**MONTANT DE LA SUBVENTION**  
**44 400 €**

Soit 44 400 euros (en toutes lettres) : quarante-quatre mille quatre cents euros

Elle sera créditée en **un versement** au compte de l'organisme : Communauté de Communes de Marie-Galante

Nom de la Banque : Banque de France

Domiciliation : Banque de France

Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé
30001	00064	1C630000000	64

Code IBAN : FR20 3000 1000 641C 6300 0000 064

Adresse Swift (Code BIC) : BDFEFRPPCCT

La comptable assignataire de la dépense est le Directeur de la direction spécialisée des finances publiques pour l'étranger – DSFiPE – 30, rue de Malville – 44040 Nantes cedex 1.

Au titre de l'année 2026, une subvention complémentaire pourra être notifiée par avenant à la présente convention, sur la base d'une nouvelle décision ministérielle d'approbation (DMA) et après évaluation des résultats atteints la première année.

### **ARTICLE 3 - Montant prévisionnel de la subvention allouée au totale du projet**

Le montant total prévisionnel s'élève à :

**44 400 €**

### **ARTICLE 4 – Mise en œuvre du projet : dispositions techniques, administratives et financières**

Le **Bénéficiaire** s'engage à :

**4.1.** Mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la bonne exécution du projet ;

**4.2.** Faciliter, jusqu'à la clôture de la convention, le contrôle par l'**Administration** ou son **représentant** de la réalisation des actions, de l'avancement du projet, notamment l'accès aux documents administratifs et comptables qui doivent être régulièrement tenus à jour par le **Bénéficiaire**.

**4.3.** Fournir un **compte rendu final des actions financées** pour justifier de l'emploi des fonds reçus dans les plus brefs délais et au plus tard dans un **délai de six mois à compter du jour du dernier mandatement**.

Celui-ci doit être remis sous la forme de trois documents contractuels séparés :

- une **note de bilan synthétique 0**
- un **compte rendu financier**, établi sur le modèle du budget prévisionnel annexé à la présente convention : il rappelle dans une première colonne les dépenses prévues, indique dans une seconde colonne les dépenses réalisées et dans une troisième colonne les écarts constatés. Les montants et origines des ressources utilisées font l'objet de la même présentation. Les explications concernant les écarts budgétaires par rapport à la prévision (dépenses et/ou ressources) sont données succinctement en annexe et reprises dans le compte rendu d'exécution technique ;
- un **compte rendu d'exécution technique** des actions financées qui doit reprendre les indicateurs de résultats chiffrés définis par le **Bénéficiaire** avec l'**Administration** lors de la présentation du dossier de demande de subvention. Les explications concernant les écarts par rapport aux objectifs fixés sont fournies. Il doit comporter une description quantitative et qualitative de l'impact du projet, c'est-à-dire ce qu'il restera à sa clôture et qui lui est directement attribuable.

### **ARTICLE 5 - Modification et conditions suspensives**

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution de la présente convention, définie d'un commun accord entre les deux Parties, devra faire l'objet d'un accord écrit de l'Administration, sous forme d'avenant précisant les éléments modifiés.

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des Parties des engagements réciproques inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des Parties à l'expiration d'un délai de quinze jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure ou tout autre moyen équivalent. Cette résiliation n'emporte pas annulation de l'obligation de remboursement des sommes déjà versées.

### **ARTICLE 6 - Communication et publicité**

Sauf demande contraire de l'Administration, toute action de communication effectuée dans le cadre du projet doit mentionner que celui-ci a fait l'objet d'un soutien financier de la part de l'Administration.

Le **Bénéficiaire** prend les mesures nécessaires pour assurer la visibilité du cofinancement de l'Administration.

A cette fin, le **Bénéficiaire** fera apparaître l'Administration, comme bailleur de fonds sur tout support d'information et de communication réalisé concernant le projet. Il est également demandé que sur



place, dans les pays, soit indiqué l'appui financier de l'Administration.

Les supports de communication sont :

- Documents écrits : plaquette, dossier de presse, affiche, tract, panneau d'affichage, rapport interne et annuel ;
- Supports numériques : site internet, blog... ;
- Documents audiovisuels : reportages vidéo, films, clips, émissions radio, interview.

#### **ARTICLE 7 -Autres dispositions financières**

L'administration se réserve la possibilité de demander le reversement de tout ou partie des sommes versées, notamment en cas :

- de refus de communication à l'administration des documents prévus à l'article 4 ;
- de cession - totale ou partielle - ou de liquidation judiciaire prononcée par un tribunal ainsi qu'en cas de cessation d'activités ;
- de non utilisation ou d'utilisation partielle de la subvention ;
- de modification des conditions prévues d'utilisation de la subvention, sans accord formel de l'Administration par voie de lettre ou d'avenant à la présente convention ;
- de modification du plan de financement initial, ayant pour conséquence d'augmenter la proportion de la contribution de l'Administration, sauf accord formel par voie de lettre ou d'avenant à la présente convention.

En cas d'inexécution, de modification substantielle ou de retard dans la mise en œuvre de la présente convention, l'association en informe l'administration sans délai par lettre recommandée avec accusé de réception ou tout autre moyen équivalent.

#### **ARTICLE 8 Lutttes et préventions-**

L'organisation s'engage à se doter de tous les moyens nécessaires pour lutter avec fermeté contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels. De même elle s'engage à ne pas financer directement ni indirectement des activités liées à des actes de terrorisme. Elle s'engage à mettre en œuvre des mécanismes de prévention, de suivi et de réaction efficaces. L'organisation informera du contenu du présent article les partenaires locaux qui mettent en œuvre les activités directement auprès des bénéficiaires.

#### **ARTICLE 9 - Durée**

La présente convention démarre le 15/11/2025 pour une durée de 13 mois soit jusqu'au 15 décembre 2026.

Fait à La Havane, le

Pour la CCMG

Maryse ETZOL  
Présidente de la CCMG

(Signature et cachet)



Pour l'Ambassade de France à  
Cuba  
Et par délégation

Olivier GIRON  
Conseiller de coopération et d'action  
culturelle

MC

## ANNEXE 1

1. Nom et adresse du bénéficiaire : CCMG, rue du Fort – BP 48 – 97112 GRAND-BOURG

2. Intitulé du projet : TriniAgua - Partenariat franco-cubain pour la formation et l'amélioration du réseau d'eau de la ville de Trinidad

3. Calendrier :

- Date de démarrage prévue : 15/11/2025
- Date de fin prévue : 15/12/2027

4. Détails du projet subventionné (lieu, pays, partenaire local) :

- Lieu : Trinidad, Cuba
- Partenaires principaux : INRH, UEB Trinidad, OIEau

5. Objectifs poursuivis (objectif global, objectifs spécifiques)

Objectif global du projet :	Réduction des pertes du réseau d'eau potable pour optimiser et pérenniser l'utilisation des ressources en eaux souterraines (Trinidad)
-----------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## Composante 1

## Objectif de la composante

Contribuer à la protection des ressources en eaux souterraines de deux champs captants et à l'amélioration du service d'eau potable à la ville de Trinidad à travers du redimensionnement et remplacement d'une conduite primaire avec 56% de fuites.

## Composante 2

## Objectif de la composante

Amélioration du service d'eau potable au plus de 8522 habitants de la vieille ville de Trinidad et de nombreuses entreprises locales et protection du patrimoine historique de la vieille ville de Trinidad à travers la mise en place d'un système de gestion technique du réseau (modélisation SIG et EPANET, formations sur ces plateformes) et de formations sur les techniques non invasives de détection de fuites et remplacement de réseau.

6. Cadre logique et indicateurs de résultats

## Composante 1

## Objectif de la composante

Contribuer à la protection des ressources en eaux souterraines de deux champs captants et à l'amélioration du service d'eau potable à la ville de Trinidad à travers du redimensionnement et remplacement d'une conduite primaire avec 56% de fuites.

## Activités prévues

Act 1.1: Une analyse du contexte cubain par l'équipe technique de Polytech Nice Sophia sera entreprise pour comprendre les besoins en eau potable de la ville et, plus précisément, le centre historique. Sur cette base, et suite à une révision du réseau primaire de distribution (conduites) et infrastructures existantes, l'équipe de projet cubano-française fera une proposition de dimensionnement de la nouvelle conduite à être construite dans les tronçons reliant les champs captants de Santiago Escobar et Pinas au réservoir principal de Chanzoneta (voir Annexe D pour plus de détails). Il est important de noter que, puisque les projections de croissance de la population n'ont pas eu lieu, il est fort probable que la conduite actuelle soit

surdimensionnée.

Act 1.2: Dans le but de stimuler l'industrie locale de production de tuyauterie et profiter des compétences cubaines dans ce secteur, du plastique PEHD sera importé et des accessoires hydrauliques essentiels à l'installation et au bon fonctionnement de cette conduite seront aussi achetés. Le tout sera fait selon les normes de passation de marchés internationaux (AFD) par l'importatrice cubaine (Cubahidraulica, division du ministère de l'eau à Cuba) avec la validation (émissions de Non Objections) à chaque étape clé du processus par la Coordinatrice du projet et l'Ambassade. Ces étapes incluent : Dossiers d'Appel d'Offres (DAOs), Evaluation des offres, Attribution et Contractualisation. La contrepartie cubaine a beaucoup d'expérience sur ce genre de passations de marchés, ayant travaillé depuis des années avec l'AFD et d'autres bailleurs. L'importation du PEHD (matière première) est essentielle pour la fabrication de la tuyauterie par l'industrie nationale puisque c'est une matière qui n'est pas disponible à Cuba et est difficile pour la contrepartie cubaine d'importer pour des raisons d'embargo et de disponibilité de devise étrangère.

La production de la conduite est réalisée par l'industrie publique de production de tuyauterie. Les usines utilisées sont actuellement en service, produisent des tuyaux de qualité et sont en cours d'homologation internationale.

Act 1.3: La partie cubaine sera aussi responsable des travaux de génie civil pour l'installation de la nouvelle conduite. La stratégie préconisée est de faire ces travaux parallèlement au tracé actuel pour limiter l'impact sur le service d'eau durant les travaux. Une fois terminé et validé par l'équipe technique, les hydrauliciens cubains procéderont à la déconnection de l'ancienne conduite et la connexion de la nouvelle.

#### Réalisations, résultats et impacts escomptés

Attention : les Indicateurs doivent refléter l'intégralité des réalisations et résultats attendus

#### Indicateurs de réalisations (se réfèrent aux biens et services délivrés par la composante)

Act 1.1: Le rapport d'analyse est finalisé et présenté aux autorités cubaines : cette analyse et le travail collaboratif aura comme résultat la **confirmation ou le redimensionnement de la conduite à changer**.

Act 1.2: La matière première sera fournie et les équipements essentiels fournis pour les **3.6 kilomètres de conduite de réseau primaire qui seront fabriqués à Cuba** et mis à disposition de l'INRH.

Act 1.3: Dans le cadre de cette activité, **3600 mètres de conduite de réseau primaire** seront remplacés par un matériel neuf et redimensionné permettant une réduction drastique des pertes en eau.

#### Indicateurs de résultats (se réfèrent aux effets à court et moyen terme auprès des bénéficiaires directs des activités)

Act 1.1: Le rapport d'analyse est produit et la méthodologie utilisée est diffusée aux partenaires techniques et universitaires. Une version digitale est partagée. La méthodologie employée et les résultats seront partagés au travers d'une présentation au niveau central et diffusé au travers du partage du rapport avec toutes les collectivités participant aux formations du projet.

Act 1.2: Cette activité **stimulera la production d'une usine de fabrication de tuyauterie nationale**, lui permettant d'affiner ses techniques.

Act 1.3: Suite au remplacement, jusqu'à **32 500 personnes verront leurs services d'accès à l'eau potable améliorés**.

#### Indicateurs d'impacts (se réfèrent aux effets plus lointains et généraux susceptibles d'être engendrés)

Act 1.1: Un meilleur dimensionnement d'une conduite améliore la fiabilité du service d'eau potable, la gestion de la pression (donc usure) et le contrôle de la qualité de l'eau.

Act 1.2: Le développement de la production de tuyauterie à Cuba est, potentiellement, une source intéressante d'exportations et revenus.

Act 1.3: environ **7000 m3/jour d'eau qui seront économisés** grâce à la réduction de ces fuites (estimées à 56% selon l'étude AFD de 2022). **4825 personnes** vivant le long de la nouvelle conduite seront **connectées au réseau d'eau potable**

Une réduction des pertes venant de cette conduite va diminuer le volume d'eau à pomper des 6 puits des champs captants de Pina et Santiago Escobar. Ceux-ci seront donc moins à risques d'intrusion saline.

#### Sources mobilisées pour collecter les informations permettant de renseigner les indicateurs

Evaluation/Calcul des débits (entrants et sortant) pour évaluer l'impact des fuites

- Pompes aux sources
- Entrée au réservoir La Popa
- Entrée à la zone haute de la ville de Trinidad

Comptes rendus de réunions

**Composante 2****Objectif de la composante**

Amélioration du service d'eau potable au plus de 8522 habitants de la vieille ville de Trinidad et de nombreuses entreprises locales et protection du patrimoine historique de la vieille ville de Trinidad à travers la mise en place d'un système de gestion technique du réseau (modélisation SIG et EPANET, formations sur ces plateformes) et de formations sur les techniques non invasives de détection de fuites et remplacement de réseau.

**Activités prévues**

Act 2.1 : Pour mieux comprendre le contexte actuel du réseau de distribution d'eau potable de Trinidad, les experts français appuieront les autorités locales dans la cartographie SIG de ce réseau. Des formations théoriques seront ouvertes aux représentants de toutes les UEB de Cuba et aux universitaires permettant une dissémination du savoir et la réplique de la création de modèle comme outil de gestion du réseau au niveau national. La partie pratique de la formation (apprendre en faisant) sera concentrée sur l'UEB de Trinidad.

Act 2.2 : La même méthodologie sera mise en œuvre pour la modélisation hydraulique du réseau d'eau potable et la formation des contreparties cubaines. Cet outil est essentiel pour ensuite faire une pré-identification de pertes et pour mieux gérer le réseau (niveaux de pression/sectorisation, capacité en termes de nombre de connexions de ménages par tronçon etc).

Act 2.3 : Sur la base des résultats de ces modèles et selon les priorités locales, l'équipe technique cubano-française fera une proposition de priorisation des secteurs pour la détection des fuites. Sachant que ce problème est très répandu, l'idée est d'utiliser une zone pilote sélectionnée d'après ces priorisations pour les formations pratiques. Les autres secteurs identifiés/priorisés pourront ensuite être gérés directement par les services des eaux municipaux (UEB) grâce aux connaissances et outils acquis.

Act 2.4 : La collectivité guadeloupéenne sera responsable de formations théoriques ouvertes aux représentants de toutes les UEB de Cuba et aux universitaires sur les technologies de détection de fuites (non invasives). Ces connaissances sont très importantes dans un contexte de ville patrimoine UNESCO, lieu dans lequel il vaut mieux limiter l'ouverture de tronçon pour préserver le caractère historique des rues. Plusieurs autres villes de Cuba ont des contextes similaires et bénéficieront aussi de la mise œuvre de ces pratiques dans leurs territoires. La partie pratique de la formation (apprendre en faisant) sera concentrée sur l'UEB de Trinidad.

Act 2.5 : Pour les mêmes raisons et suivant la même méthodologie, la collectivité guadeloupéenne procédera à des sessions de formation aux technologies non invasives de remplacement de canalisations

Act 2.6: Tirant profit de ces nouvelles connaissances, la partie cubaine sera ensuite chargée de les mettre en œuvre sur autant de zones prioritaires que possible avec le financement disponible, sachant que ces méthodes sont à utiliser de manière régulière dans un contexte aussi précieux que le centre historique de Trinidad. Pour ce faire, le plastique toujours disponible (voir activité 1.2) sera utilisé pour la production locale de la tuyauterie pour les réseaux secondaires et tertiaires. La partie cubaine se chargera ensuite des travaux de génie civil et de l'installation/réparation de tuyauterie des réseaux secondaires et tertiaires, selon les priorités identifiées par l'équipe technique.

**Réalisations, résultats et impacts escomptés**

Attention : les indicateurs doivent refléter l'intégralité des réalisations et résultats attendus

**Indicateurs de réalisations (se réfèrent aux biens et services délivrés par la composante)**

Act 2.1 : Au moins **35 experts du secteur de l'eau** à Cuba et universitaires en hydraulique bénéficieront de formations sur la cartographie SIG de réseau. L'objectif du projet est de prioriser la formation de jeunes (25%) et de femmes (50%) du secteur. De plus, **une cartographie du réseau** (avec un niveau de détails et une précision dépendant des données disponibles) de Trinidad sera disponible au sein de l'UEB de Trinidad, qui saura comment en faire sa gestion et son actualisation.

Act 2.2 : Au moins **35 experts du secteur de l'eau** à Cuba et universitaires en hydraulique bénéficieront de formations sur la modélisation hydraulique de réseau d'eau potable. L'objectif du projet est de prioriser la

formation de jeunes (25%) et de femmes (50%) du secteur. De plus, **une cartographie** sera disponible au sein de l'UEB de Trinidad, qui saura comment en faire sa gestion et son actualisation.

Act 2.3 : Cette activité aura comme résultat la **priorisation des différents secteurs de la ville pour la détection et réparation de fuites.**

Act 2.4 : Au moins **35 experts du secteur de l'eau** à Cuba et universitaires en hydraulique bénéficieront de formations sur les technologies de détection de fuites (non invasives). L'objectif du projet est de prioriser la formation de jeunes (25%) et de femmes (25%) du secteur. Les **équipements nécessaires à la détection des fuites seront fournis à la UEB de Trinidad.**

Act 2.5 : Au moins **35 experts du secteur de l'eau** à Cuba et universitaires en hydraulique bénéficieront de formations sur les technologies de remplacement de canalisations (non invasives). L'objectif du projet est de prioriser la formation de jeunes (25%) et de femmes (25%) du secteur.

Act 2.6: Cette activité permettra de **mettre en pratique, dans la zone pilote, les connaissances acquises et réparer/remplacer de nombreux km de réseau tertiaire. Les 8500 habitants du centre historique** bénéficieront directement de ces interventions et verront une forte **amélioration de son service d'eau potable.** Ceci sera aussi le cas pour **le centre de santé, les quatre écoles, les environ 150 petites auberges privées et les 50 restaurants qui se retrouvent dans la vieille ville.**

**Indicateurs de résultats** *(se réfèrent aux effets à court et moyen terme auprès des bénéficiaires directs des activités)*

Act 2.1 : Avec ces connaissances, les représentants des autres villes de Cuba présents à la formation seront en mesure de mettre en place leur propre cartographie.

Act 2.2 : Avec ces connaissances, les représentants des autres villes de Cuba présents à la formation seront en mesure de mettre en place leur propre modèle hydraulique.

Act 2.3 : Avoir ces priorités **permettra au projet d'avoir le plus grand impact possible sur le service d'eau potable** à Trinidad et sa population avec les moyens et le temps disponibles.

Act 2.4 : A Trinidad, la mise en place d'une détection systématique avec les bonnes connaissances et outils permettra une meilleure gestion des fuites. Ceci améliorera le service d'eau potable à la population et réduira les risques d'endommager le centre historique de Trinidad.

Act 2.5 : A Trinidad, la mise en place de procédures de remplacement de tronçons de réseau qui minimise les dommages sur le centre historique de Trinidad aura un impact sur l'attractivité touristique de la ville et évitera de longs et coûteux chantiers.

Act 2.6 : Les ouvrages du projet auront un impact sur la santé des bénéficiaires et sur la qualité des services publics reçus.

**Indicateurs d'impacts** *(se réfèrent aux effets plus lointains et généraux susceptibles d'être engendrés)*

Un nombre important d'ingénieurs est formé à la cartographie spécialisée hydraulique et développe un SIG du réseau d'eau potable

A terme, les pertes d'eau potable sont mieux identifiées et les réseaux mieux gérés

L'accès à l'eau est amélioré, avec des conséquences positives sur la santé, le tourisme et l'économie locale

**Sources mobilisées pour collecter les informations permettant de renseigner les indicateurs**

Liste des bénéficiaires/clients des services des eaux de la zone haute de la ville de Trinidad

Liste des auberges privées de la zone haute de la ville de Trinidad enregistrées auprès des autorités locales

Liste des restaurants privés de la zone haute de la ville de Trinidad enregistrées auprès des autorités locales

Attestations de formation

CR de travaux

Compte rendu de formation

Compte rendu de réunion

AC

Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 971-249710047-20251105-2025\_10\_83\_1-CC

Enquête de satisfaction

ME

## 7. Bénéficiaires finaux du projet

### BENEFICIAIRES DIRECTS :

**SOCLE COMMUN** : à renseigner pour tous les FEF (les résultats obtenus devront figurer dans l'évaluation finale).  
*Attention* : si le projet prévoit qu'une même personne/organisation puisse bénéficier de plusieurs activités (dont formations en particulier), celle-ci ne doit pas être comptée qu'une seule fois.

<b>Nb de personnes qui bénéficieront directement des activités financées par le projet :</b>	<b>32500</b>
<i>Dont Nb de femmes :</i>	16250
<i>Dont Nb de jeunes (- 30 ans) :</i>	8125
<i>Dont Nb de personnes visées par des actions de formation :</i>	35
<b>Nb d'organisations qui bénéficieront directement des activités financées par le projet :</b>	<b>215</b>
<i>Dont Nb d'organisations d'administrations publiques locales</i>	15
<i>Dont acteurs privés économiques implantés localement (entreprises, coopératives, incubateurs....)</i>	200
<i>Dont organisations de la société civile implantées localement</i>	N/A

### BENEFICIAIRES FINAUX :

35 professionnels du secteur de l'eau et universitaires à Cuba participeront aux formations dictées dans le cadre de ce projet. Ces formations incluent la cartographie, la modélisation hydraulique, la détection des fuites et la réparation de fuites.

Une population estimée à 8500 habitants seront les bénéficiaires directs d'une amélioration du service en eau potable dans la zone pré-identifiée. Un hôpital et 4 écoles sont aussi dans la zone ciblée par le projet.

Le secteur du tourisme de la ville de Trinidad (hôtels, chambres d'hôtes, restaurants) profitera aussi des interventions prévues dans le cadre du projet puisque la zone touristique (Centre Historique) sera ciblée en priorité.

## 8. Modalités de réalisation (moyens humains, techniques)

Le projet sera mis en œuvre grâce à une collaboration entre la Communauté des Communes de Marie-Galante et la ville de Trinidad. Les échanges de connaissances techniques et la contribution cubaine en matière de production de tuyaux et d'ouvrages civils sont des éléments clés pour la réussite de ce projet.

## 9. Prolongements attendus : N/A à ce jour

Le

(Cachet et Signature du bénéficiaire)

## ANNEXE 2

### Prévision de l'utilisation de la subvention

Activités	Intitulé de l'action	Année N	
Composante 2	Activité 2.3	Echange entre autorités locales et collectivité guadeloupéenne	12 600 €
		<i>Mobilisation de 3 experts durant 1 semaine</i>	
		<i>Vols pour 3 experts (Guadeloupe - Cuba)</i>	6 000 €
		<i>Per diems (logement + autres dépenses) pour les 3 experts durant 1 semaine</i>	3 600 €
		<i>Location de voiture</i>	3 000 €
		<i>2 traducteurs durant 1 semaine</i>	1 800 €
		Echange n2 entre autorités locales et collectivité guadeloupéenne	9 600 €
		<i>Mobilisation de 3 experts durant 1 semaines</i>	
		<i>Vols pour 3 experts (Cuba - Guadeloupe)</i>	6 000 €
		<i>Per diems (logement + autres dépenses) pour les 3 experts durant 1 semaine</i>	3 600 €
		<i>2 traducteurs durant 1 semaine</i>	6 000 €
		Echange n3 entre autorités locales et collectivité guadeloupéenne	12 600 €
		<i>Mobilisation de 3 experts durant 1 semaine</i>	
		<i>Vols pour 3 experts (Guadeloupe - Cuba)</i>	6 000 €
		<i>Per diems (logement + autres dépenses) pour les 3 experts durant 1 semaine</i>	3 600 €
		<i>Location de voiture</i>	3 000 €
		<i>2 traducteurs durant 1 semaine</i>	1 800 €
		Echange n4 entre autorités locales et collectivité guadeloupéenne	9 600 €
		<i>Mobilisation de 3 experts durant 1 semaines</i>	
		<i>Vols pour 3 experts (Cuba - Guadeloupe)</i>	6 000 €
<i>Per diems (logement + autres dépenses) pour les 3 experts durant 1 semaine</i>	3 600 €		
<i>2 traducteurs durant 1 semaine</i>	6 000 €		
<b>Sous-total 2</b>		<b>44 400 €</b>	

### ANNEXE 3

## Description du projet et de la prestation de la CCMG

### Description du projet

L'objectif principal du projet est la **Réduction des pertes du réseau d'eau potable pour optimiser et pérenniser l'utilisation des ressources en eaux souterraines.**

De manière générale, la distribution d'eau potable sera optimisée en éliminant les fuites importantes d'eau d'un tronçon clé du réseau de la ville de Trinidad (56% de pertes dans la conduite du réseau primaire, plus de 50% dans les réseaux secondaires et tertiaires) et développant les outils nécessaires pour une meilleure gestion du service et de l'infrastructure de la part de la société des eaux. Les pertes actuelles sont la cause principale de l'augmentation importante d'eau douce puisée (il n'y a pas une augmentation significative de la population ni du tourisme). Sachant que cette eau vient de champs captant près de la côte, il y a un fort risque de contamination non-réversible (intrusions salines) de cette ressource en eau vitale si rien n'est fait rapidement.

Cette amélioration des services publics essentiels et la protection environnementale de cette ville côtière auront aussi l'effet de favoriser une relance du tourisme dans cette ville historique et ses alentours de façon durable.

### Résumé des activités de la CCMG

Dans le cadre de ce projet et dans le but de renforcer les liens entre Cuba et les îles françaises des caraïbes, des voyages seront prévus pour permettre à trois représentants de la CCMG de participer aux formations données à Cuba et partager leurs expériences en gestion de la ressource en eau en contexte insulaire. Des voyages seront aussi prévus pour que trois représentants de la ville de Trinidad puissent voir comment Marie-Galante opère ses services d'eau potable, leur permettant d'intégrer certaines bonnes pratiques à leurs opérations.

**ANNEXE 4**  
**Format et contenu du rapport annuel**



**MINISTÈRE  
DE L'EUROPE  
ET DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## FEF Classique ou FEF+

**Compte-rendu  
Technique et financier final**

Ce compte-rendu concerne tous les FEF Classiques ou les FEF+ (grands projets à forte valeur politique) et il doit être envoyé au pôle ETI-FEF (DPS/MO) lors de l'achèvement du projet.

**Date du compte-rendu : jj/mm/aaaa**

<b>Numéro du projet</b>				.....			
<b>Intitulé du FEF</b>				.....			
<b>Date du début du projet</b>		jj/mm/aaaa		<b>Date de fin du projet</b>		jj/mm/aaaa	
<b>Type de FEF</b>							
<input type="checkbox"/> FEF Classique <input type="checkbox"/> FEF +							
<input type="checkbox"/> FEF porté par le Poste		<b>Nom du pays :</b>		.....			
		<b>Sous-direction sectorielle DGM associée</b>					
<input type="checkbox"/> FEF porté par l'Administration centrale		<b>Sous-direction sectorielle DGM porteuse du projet</b>					
		<b>Pays concernés par le projet</b>		.....			
<b>Situation financière à la date du compte-rendu</b>							
<b>MADR - AE :</b>		..... €		<b>Décaissement CP</b>		.....€	
				<b>Taux de décaissement :</b>			

## Compte-rendu technique

Cette première partie a pour objectif de faire un point synthétique sur la mise en œuvre du FEF, par rapport à ce qui était prévu dans le rapport de présentation du FEF : les résultats observés, les difficultés rencontrées, les enseignements tirés au terme du programme. Les éléments attendus concernent aussi bien : le suivi-pilotage du FEF, les activités réalisées ainsi que les partenariats.

### ***Pilotage du FEF :***

- **Est-ce qu'il y a eu des évolutions dans les modalités de pilotage depuis le compte rendu intermédiaire ?**
- **Le pilotage du projet a-t-il fonctionné ?**

### ***Mise en œuvre du FEF :***

- **Ce qui a fonctionné :**
- **Les difficultés rencontrées :**
- **Les enseignements tirés au terme du FEF :**

### ***Résultats auprès des bénéficiaires :***

- **Les résultats conformes ou supérieurs aux prévisions :**
- **Les résultats inférieurs aux prévisions :**
- **Les enseignements tirés au terme du FEF :**

### ***Résultat des indicateurs du FEF en fin de projet :***

Merci de joindre au présent compte-rendu final le tableau de suivi des indicateurs définis pour ce FEF en précisant le niveau de réalisation de chaque indicateur sur toute la durée du projet.

**Cliquez sur l'icône ci-dessous et actualisez les données.**  
*Bien penser à l'enregistrer avant de quitter Excel pour qu'il reste attaché au compte-rendu*



FEF classique et FEF+  
Suivi indicateurs.xlsx

🔗 **Remarque** : Si vous aviez renseigné fichier Excel lors du compte-rendu intermédiaire, merci de renseigner uniquement les réalisations sur toute la durée du projet.

## Compte-rendu financier

*Cette seconde partie a pour objectif de faire un point sur les ressources du projet et l'exécution financière constatée en fin de projet*

### **Quel est le budget actualisé du projet ?**

🔗 **Consigne** : Nous vous invitons à repartir du fichier Excel renseigné lors du compte-rendu intermédiaire. Si besoin, le tableau vierge est disponible en cliquant sur l'icône ci-dessus.

**Cliquez sur l'icône ci-dessus et actualisez les données.**  
*Bien penser à l'enregistrer avant de quitter Excel pour qu'il reste attaché au compte-rendu*



FEF classique et  
FEF+Suivi financier.xls

**Commentaires sur les dépenses du FEF, justification des écarts avec le prévisionnel :**

### **Quels sont les contrats ou conventions de prestations signées pour ce FEF ?**

Nom organisation titulaire contrat/prestation	Type d'engagement	Montant engagé
Nom 1	Convention de subvention/ Contrat de prestation	
Nom 2		
Nom 3		
Nom 4		
Nom 5		
Nom 6		
	<b>Total</b>	

## EVALUATION FINALE DU FEF :

**Ce compte-rendu ne se substitue pas à l'évaluation finale** du projet qui doit permettre de rendre compte de façon distanciée et approfondie des réalisations et de leurs effets auprès des bénéficiaires. L'évaluation est généralement confiée à un prestataire indépendant qui mettra en œuvre des investigations propres pour nourrir ses propres constats et analyses (consolidation des données de suivi et compte-rendu annuel, entretiens des parties-prenantes et partenaires du projet, investigations auprès des bénéficiaires...). L'évaluation rend généralement compte de l'exécution du projet sous divers angles qui ne sont pas tous abordés ici (pertinence, cohérence, efficacité, efficacité, durabilité...). En cas d'évaluation réalisée en interne (auto-évaluation), le service pourra utilement prendre appui sur les données compilées dans ce compte-rendu en les complétant pour répondre au questionnement évaluatif. Une trame de rapport d'auto-évaluation sera mise à disposition des services.